

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

OBJET / GAIA : Arnaga : réhabilitation Orangerie – approbation plan de financement.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 26 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / hor zirenak : 25

Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, adjointes, M. Jean-Jacques Lassus, M. Sébastien Carre, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Yolande Huguenard à Mme Eliane Aizpuru ; Mme Maria Aristizabal à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino ; M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle que depuis près de dix ans, la commune a eu à cœur de valoriser son patrimoine. Témoigne de cette volonté plusieurs projets d'ordre historiques et patrimoniaux que celle-ci a conduite parmi lesquels la création d'un nouvel orgue à l'Église Saint-Laurent, et le ravalement des façades de la villa Arnaga.

C'est donc à la fois dans l'objectif de protéger son patrimoine, et d'améliorer l'expérience des visiteurs de la Villa Arnaga, que la commune s'est adjoint les services d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour réfléchir à un programme de réhabilitation et de restructuration de l'Orangerie.

Les travaux consistent en la mise hors d'air et hors d'eau du bâtiment et en la création d'un salon de thé, dont les modalités juridiques d'exploitation seront définies ultérieurement.

Il convient afin de solliciter les partenaires financiers essentiels que sont la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région d'approuver un plan de financement du projet.

Au terme de ce travail, le projet a été estimé au montant de 495 010 € HT.

Ce montant se répartit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Travaux	443 425 €	DRAC – 40 % du projet	198 004 €
Maîtrise d'œuvre	34 284 €	Conseil Régional 15 % de 400 000 €	60 000 €
Frais d'études et de contrôle	16 205 €	Autofinancement – 48 %	237 006 €
Publicité MAPA contrats de travaux	1 096 €		
TOTAL	495 010 €	TOTAL	495 010 €

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

APPROUVE le plan de financement tel que défini ci-dessus.

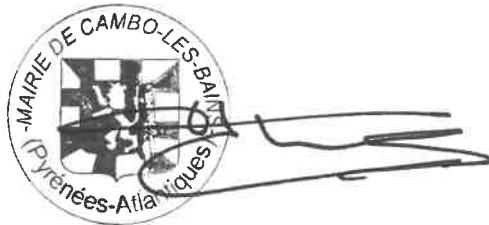
AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et solliciter des subventions, en vertu de la délégation consentie à M. le Maire par le Conseil municipal, par délibération du 11 juin 2020, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Se sont abstenus : M. Peio Etxeleku (avec pouvoir), M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Joana LACARRA
Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza